

QUESTIONNAIRE : FAMILLE

De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

C'est une problématique importante tant les capacités financières des familles sont de plus en plus restreintes. Les salaires stagnent voire baissent pour la majorité de la population alors que les primes d'assurance-maladie et les loyers prennent l'ascenseur. De plus, le développement des nouvelles formes de travail (télé-travail, travail sur appel, uber,) augmentent la précarité générale des familles ainsi que la porosité entre vie professionnelle et vie privée. Les femmes sont particulièrement touchées par ces problématiques. Finalement, le manque de place de crèche, de structures parascolaires accessibles sont autant de frein à une conciliation entre vie privée et professionnelle.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Développer des places de crèche, des structures parascolaires, des lieux d'animations gratuites et des offres d'activité durant les vacances scolaires accessibles à toutes et tous et développer un congé parental. Renforcer les structures de prises en charges des personnes dépendantes. Mettre en œuvre réellement l'égalité salariale pour accroître les revenus des ménages, encourager la carrière féminine et la réduction de l'inégalité de prise en charge des tâches domestiques.

L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Tout d'abord il y a un déficit d'information. Beaucoup de familles ignorent leurs droits et les prestations qu'elles peuvent réclamer. Ensuite, concernant les bourses d'études, les conditions d'accès sont particulièrement problématiques et empêchent de nombreux jeunes d'en bénéficier.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Expliciter les droits des familles. Du point de vue des prestations complémentaires, un suivi personnalisé et un service social performant devraient être mis en place.

Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ? b) Quels en seraient les désavantages ?

Le problème n'est pas organisationnel ou lié à la structure sociétale. Il s'agit de faire des choix politiques pour permettre réellement aux familles de concilier vie professionnelle et vie de famille. Il faut une lutte claire contre la pauvreté des familles (renforcement des aides, des subsides, création d'emplois, salaire minimum), une politique volontariste pour la création de place de crèche, etc. et surtout les moyens financiers pour réaliser ces politiques.

Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

C'est une bonne idée et surtout cela permet, sur le modèle de l'OASI, d'avoir un organe qui observe les pratiques, évaluent réellement les situations et donnent des indications claires sur l'orientation des politiques à mener.

Quels en seraient les désavantages ?

Cela ne doit pas simplement être un alibi politique pour cautionner des politiques publiques insuffisantes. Ni que, du fait de se trouver à l'Université, on exige des employés.e.s de cet Observatoire des normes de publication à outrance qui entravent la recherche.

Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Sélection toujours plus tôt des enfants, toujours moins de moyens pour l'école alors que la démographie du canton augmente. Mais aussi toujours moins de soutien pour les familles et les ménages à bas revenu, toujours plus de difficultés de logement (absence totale d'ingérence de l'Etat dans la politique de logement actuelle, qui mériterait pourtant d'être régulée)

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

Renforcement des prestations complémentaires familiales et meilleurs suivis.

Congé parental

Développer des places de crèches et de parascolaires gratuites

Plafonner les primes d'assurance-maladie à maximum 10% du revenu des ménages

Introduction d'un salaire minimum

Développer d'offres d'activités extra-scolaires durant les vacances